

Conseillers en exercice :	27
Présents :	21
Pouvoirs :	6
Absents non représentés :	0

DÉPARTEMENT
CALVADOS
ARRONDISSEMENT
CAEN
CANTON
TROARN

Envoyé en préfecture le 07/02/2025
Reçu en préfecture le 07/02/2025
Publié le 07/02/2025
ID : 014-211407127-20250204-05CM2025005-DE



Date de convocation du CM : 29/01/2025

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU 04/02/2025

05-CM-2025-005 – Réfection de l'Eglise Sainte-Croix : Demande de subventions

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de la commission Finances, Personnel et Administration Générale du 23 janvier 2025,
Considérant que ces travaux de réfection de l'Eglise Sainte-Croix sont nécessaires afin que celle-ci cesse de se détériorer,
Considérant que pour assurer le financement de ce projet la commune a besoin de subventions,

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur de ce dossier,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, par 27 voix exprimées, 22 pour, 5 contre (M. Lemarchand pour lui-même et pour M. Thomas, M. Marie, Mmes Lemaesquet et Lepoittevin),

Article 1 : **Approuve** la réalisation du projet présenté estimé à 407 105 € HT.

Article 2 : **Approuve** le plan de financement.

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR/DSIL	162 842 €	40 %
Région	Sauvegarde, restauration et valorisation des édifices normands non protégés	40 710,50 €	10 %
Département	Restauration et mise en valeur du patrimoine historique	122 131,50 €	30 %
...			
Auto-financement			
Fonds propres		81 421 €	20 %
Emprunt			
Total HT		407 105 €	100 %

Article 3 : **Autorise** le Maire ou son représentant à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR/DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Article 4 : Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet,
- Monsieur le Comptable public.

Le Maire,



Christian Le Bas